

Bulletin Municipal

L'ÉCHO DES BOIS

Saint-Germain-Sur-Rhône

Le mot du Maire

Depuis un peu plus d'une année, une nouvelle équipe municipale est en place. Cette période, placée sous le signe du changement, mais également de la continuité, a vu naître de nombreux projets qui se concrétisent aujourd'hui.

Ainsi le chantier de la station d'épuration est en cours, et l'enfouissement des réseaux de Cernaz sera réalisé avant la fin de l'année. La réhabilitation du bâtiment de la mairie est en bonne voie, et la construction de logements collectifs par la SA Mont Blanc est en phase d'étude et de propositions, afin de répondre au mieux aux besoins des St-Germinois.

Ces projets mobilisent beaucoup d'énergie et de travail. Ils feront l'objet de réunions publiques le moment venu.



Le fonctionnement courant du scolaire, la contribution à la construction par le SIVU du groupe interscolaire ainsi que l'aide à la création d'une garderie périscolaire et d'un centre de loisirs associatifs, effectifs dès l'ouverture de l'école en septembre 2009, représentent pour cette année 25% du budget communal. Ainsi nous construisons l'avenir de nos enfants et de notre commune.

La photo mystère ...



Solution dans le prochain « écho des bois »

Malgré une légère hausse de 2% de la fiscalité en 2009, les taux des impôts ménagers restent parmi les plus bas de l'ensemble des communes de Haute Savoie.

En conciliant prudence et responsabilité, nous marquons notre volonté de faire face aux défis de l'avenir, tout en conservant la marge de manœuvre nécessaire à la poursuite des investissements et aménagements de la commune dans un contexte économique difficile.

L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même vous remercions de votre confiance et travaillons chaque jour pour la conserver :

Je vous souhaite une excellente lecture et de bonnes vacances estivales.

Le Maire
M. Alain LAMBERT



St-Germain est sur internet

Un site de présentation de notre commune à vu le jour au mois de février dernier. Diverses rubriques sont à votre disposition :

« **Notre village** » : présentation, état civil, écoles, tarifs communaux, cross de la Semine ... « **Utile et pratique** » : secrétariat de Mairie, téléphones utiles, vacances scolaires ... « **Le conseil municipal** » : compte-rendu des réunions du conseil, anciens numéros de votre écho des bois, démarches administratives, CCAS ... « **Vie associative** » : associations de la commune et du secteur ... « **Développement durable** » : tri sélectif, déchèterie, idées vertes, Prioriterre ... « **A voir, à faire, à visiter** » : idées de visites et de ballades non loin de Saint-Germain.

Un site c'est aussi un lieu d'échange et vous pourrez laisser des commentaires sur le « **livre d'or** », être en liaison avec la Mairie par l'onglet « **contact** » et répondre à un petit « **Sondage** ». L'« **Album photo** » vous permettra de revivre des moments de la vie communale et l'« **Agenda** » de connaître les dates des fêtes des environs.

Nous attendons toutes vos idées, remarques et souhaits, et comptons sur vous tous pour étoffer ce site tout neuf.

Bienvenue sur <http://www.saint-germain-sur-rhone.com>

Secrétariat de Mairie

Le secrétariat de Mairie est ouvert :

- Lundi de 14h à 17h30
- Mercredi de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12 h fermé l'après midi

Pour nous joindre :

- Tél : 04 50 77 92 92
- Fax : 04 50 77 91 53
- E-mail : mairie-stgermain@wanadoo.fr
- Site : <http://www.saint-germain-sur-rhone.com>

Merci de respecter ces horaires.

Avis aux frontaliers

 Chaque année le Département reçoit une dotation au titre de la compensation financière genevoise. Cette dotation est répartie dans les communes proportionnellement à leur nombre de frontaliers travaillant dans le canton de Genève. Il est donc important que le secrétariat de Mairie soit informé de toute nouvelle embauche sur le canton de Genève ou tout arrêt d'activité. Merci de contacter le secrétariat de mairie afin de permettre une mise à jour des registres.

Nuisances sonores

Avec l'arrivée des beaux jours, la vie extérieure reprend (jardinage, barbecue, musique ...) et les nuisances sonores également. Il est donc rappelé à chacun que les règles élémentaires de civisme et de respect entre voisins sont toujours les bienvenues.

Par arrêté Préfectoral, les travaux de bricolage et jardinage occasionnant du bruit ne peuvent être effectués que : **Les jours ouvrables de 8H à 20H, Les samedis de 9H à 12H et de 14H30 à 19H, Les dimanches et jours Fériés de 10H à 12H.**

Merci de respecter ces horaires pour une bonne entente entre St-Germinoises et pensez aussi à baisser la musique !!!

Du nouveau pour tous nos z'enfants ...

Lorsque le printemps fut venu, « l'ago » rouvrit son espace muni de nouveaux jeux. Venez petits et grands les découvrir



en vous baladant. Un terrain de sport permet de jouer à tous les jeux de ballons, des balançoires de rire en s'envolant dans

la douceur déjà estivale de cette fin de printemps, et les plus petits sont heureux de «crapahuter» dans leur jeu favori.



Parents rassurés et attentifs sauront se reposer à l'ombre des grands arbres. Cet espace, à la disposition de

tous, est ainsi un lieu de rassemblement pour petits et grands ... z'enfants.



Nettoyage de printemps

Samedi 4 avril dès 8 heures du matin 45 bénévoles de la commune se sont rassemblés pour nettoyer chemins, talus et fossés de St Germain. Petits et grands ont pu profiter d'un magnifique soleil, pour participer à cette opération qui regroupe de plus en plus de monde. D'une année sur l'autre les sacs sont de moins en moins pleins : notre commune est donc de plus en plus propre et belle.

Mention spéciale aux nombreux enfants qui ont travaillé pour leur village, leur campagne, leur pays et leur planète ...

La matinée s'est terminée autour d'un casse-croûte offert par la municipalité en présence d'Alain Lambert qui a pu remercier toutes les bonnes volontés.





Cally-Nant

A compter de la rentrée de septembre 2009, dans le nouveau groupe scolaire situé à Franciens, une structure d'accueil périscolaire associative accueillera vos enfants le matin et le soir après la classe. Les mercredis et vacances scolaires, c'est le centre de loisir qui proposera aux enfants diverses activités.

Pour gérer ces deux services, l'Association Cally-Nant a été mise en place par des parents bénévoles, qui ont recruté un personnel qualifié pour l'encadrement d'enfants d'âges différents, tant en périscolaire qu'en centre de loisir.

De « Cally », ruisseau qui serpente entre les 3 communes et « nant », le « ruisseau » en patois, est né « câlinant », qui prendra soin des enfants en attendant le retour des parents.

- Périscolaire : 7h-9h et 16h30-18h30 (ou 19h00 selon la fréquentation) les jours d'école,
- Centre de loisirs : 7h-18h30 les mercredis et vacances scolaires (excepté Noël et août, peu demandés).

Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez me contacter dès à présent au 04.50.77.97.32 ou 06.42.96.09.11.

Véronique Politano, Présidente de l'Association.

Association des œuvres scolaires

Le dimanche 26 avril a eu lieu à chêne-en-Semine un **vide-grenier** organisé par l'Association des Œuvres Scolaires des trois communes. Pour la 1^{ère} fois cette année, les bénévoles ont remplacé la traditionnelle bourse aux jouets de novembre par une manifestation ouverte à tous, déplacée au printemps. Si le beau temps a fait défaut, la bonne humeur, elle, était de rigueur, dans la salle comme au bar. Petits et grands ont pu faire de bonnes affaires ou se défaire du superflu, et certains commerçants en herbe n'ont pas perdu leur journée ! Si le gros des visiteurs a opté pour la matinée, l'après-midi s'est déroulée entre habitués, autour d'un café et des délicieux gâteaux préparés par les membres de l'Association.



La prochaine manifestation prévue est la **Kermesse** du samedi 20 juin, à la salle des fêtes de Franciens, avec fête des écoles le matin, repas servi par les bénévoles, puis l'après-midi toutes sortes de jeux qui raviront les enfants, comme chaque année : casse-boîtes, pêche miraculeuse, atelier des senteurs, concours de dessins, tour en poneys, course en sacs... Sans oublier le traditionnel concours de pétanque qui verra s'affronter les grands enfants ! Alors venez nombreux, réservez cette date sur vos calendriers et profitez de cette journée d'été autour d'un verre ou d'un repas, entre amis !

V. NGuyen-Van

A.C.C.A



Le 22 mars dernier a eu lieu le repas annuel des chasseurs où les conjoints, les propriétaires de terrains sont toujours conviés. Cette année, ce repas a eu lieu à la salle des fêtes de Beaumont en présence du Maire Alain Lambert, qui leur a fait le plaisir d'accepter leur invitation. Repas très copieux, dont la viande avait été préparée par Gilbert Doussot du restaurant « le Saint-Germinois ». Un après-midi très amical et musical ...

G. Favre

SEPNS



Vous vous intéressez à la botanique, à la mycologie, aux insectes et vous souhaitez améliorer vos connaissances ... la SEPNS (société pour l'étude et la protection de la nature en Semine dont le siège est à St-Germain) vous accueille pour répondre à toutes vos questions.

Cette association, dont le président est Jacques Bordon, se réunit tous les vendredis de 17h à 19h dans la salle au dessus du restaurant « Le Saint-Germinois ». Un thème différent suivant les saisons, est à l'ordre du jour, soit avec projection, soit étude sur le terrain.

Si nous avons éveillé votre curiosité, les membres de SEPNS vous attendent avec plaisir chaque semaine le vendredi à 17h.

Pour plus d'infos :

<http://sepns.servhome.org>

E. Hacquard

Piscine de la Semine

La piscine ouvrira ses portes le 27 juin 2009.

Les horaires sont les suivants :

- Lundi au jeudi de 10h30 à 19h
- Vendredi de 10h30 à 20h
- Samedi et Dimanche de 10h30 à 19h

Tarifs pour les habitants de la Semine :

- Gratuit pour les moins de 6 ans (enfants nés entre le 01/01/2003 et 2009)
- Un abonnement de 15 € pour les jeunes de la Semine valable toute la saison 2009. (Une photo vous sera demandée)
- Carte d'abonnement « Adulte » 10 entrées 18 €.

Les cartes d'abonnement « Semine » seront à retirer au **bureau de la Communauté de Communes** à partir du 15 juin 2009 sur présentation obligatoire d'un justificatif de domicile.

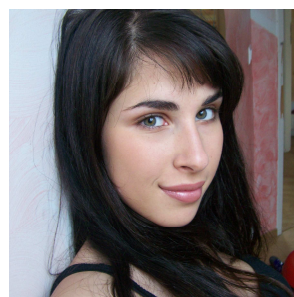


Rappel du comité de rédaction

Nous remercions toutes les associations pour les articles déjà parus et attendons les suivants avec joie. Nous rappelons aussi que tous ces articles sont rédigés sous leur entière responsabilité.

Regard sur ...

Du côté des miss ...



C'est à croire que l'air de notre commune favorise l'épanouissement de nos jeunes filles car trois d'entre elles ont participé dernièrement à l'élection de miss Valserine à Bellegarde. L'occasion pour nous de rencontrer deux d'entre elles, Mélissa Figuerola et Cloé Vuaillat, et de saluer une ancienne Saint-Germinoise, Marine Mayeur.

En deux mots ?

Mélissa : J'ai 18 ans et je passe actuellement un CAP sur Lyon pour devenir esthéticienne.

Cloé : J'ai 18 ans et je suis en terminale littéraire au lycée Saint-Exupéry à Bellegarde.

C'est la première fois que vous participez à ce type de concours, quelle a été votre motivation ?

Mélissa et Cloé : C'était surtout pour s'amuser entre copines...

Comment avez-vous vécu la préparation et le déroulement de la soirée ?

Mélissa : Nous avons été bien accueillies et avons appris des danses, porté des tenues peu communes pour nous, afin de préparer la soirée que nous avons répétée plusieurs fois. La soirée s'est bien passée, mon seul stress a été d'oublier les pas de danse ou de tomber en marchant avec des talons !

Cloé : L'apprentissage des chorégraphies, l'essayage des tenues ont été le moyen de rencontrer de nouvelles personnes. Tout cela a été un moment super agréable. Durant la soirée le trac a été au rendez-vous, le passage en maillot de bain restant le moment le plus difficile pour moi.

Quelle expérience personnelle en avez-vous retiré ?

Mélissa : Cela a été une bonne expérience par rapport à mon futur métier d'esthéticienne et j'ai pris un peu plus confiance en moi. J'ai surtout apprécié le soutien de ma famille et de mes amis.

Cloé : Une découverte intéressante, très enrichissante et une super ambiance dans la salle pendant toute la soirée ; en plus j'avais une copine avec moi ...

Merci à vous, nous vous souhaitons une pleine réussite pour la suite de vos études.

Une chose est sûre, c'est que vous avez gagné toutes les trois notre admiration pour votre courage. Nous souhaitons bonne chance à Cloé pour l'étape suivante : l'élection de miss Pays de l'Ain qui aura lieu en septembre prochain à Saint-Vulbas.



L'Eco-Germinois

L'éco prêt à taux zéro sort enfin !



Ce prêt est en lien avec l'objectif fixé par le Grenelle de l'Environnement qui est de réduire les consommations d'énergie du parc des bâtiments existants d'au moins 38 % d'ici à 2020 et, à cette fin, de rénover complètement 400 000 logements chaque année à compter de 2013.

Adopté dans la loi de finances 2009, l'éco-prêt à taux zéro vient compléter la gamme des instruments financiers incitatifs qui existent déjà pour les rénovations dans le bâtiment, comme le crédit d'impôt « développement durable » ou le Livret de développement durable.

Il pourra être accordé à tous les particuliers sans conditions de ressources, pour un montant maximal de 30.000 euros pendant 10 ans, extensible à 15 par la banque.

Les travaux concernés :

Il ne concernera que la rénovation.

Pour bénéficier de l'éco-prêt à taux zéro, il faut :

- soit mettre en œuvre un « bouquet de travaux » ;
- soit améliorer la performance énergétique globale de son logement ;
- soit réaliser une installation d'assainissement non collectif ne consommant pas d'énergie.

Les travaux concernés doivent être réalisés par un professionnel et choisis dans au moins deux des catégories suivantes :

- isolation performante de la toiture ;
- isolation performante des murs donnant sur l'extérieur ;
- isolation performante des fenêtres et portes donnant sur l'extérieur ;
- installation ou remplacement d'un chauffage ou d'une production d'eau chaude sanitaire ;
- installation d'un chauffage utilisant les énergies renouvelables ;
- installation d'une production d'eau chaude sanitaire utilisant les énergies renouvelables.

Et si les médias communiquent en masse sur cet éco PTZ, n'oubliez pas qu'il peut être encore modifié dans le décret d'application qui paraîtra au printemps.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, contactez prioriterre au 04 50 67 17 54.